

HABILITATION ÉLECTRIQUE : TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE BO H0 H0V CHARGÉ DE CHANTIER – FORMATION INITIALE

Cette formation s'applique pour la formation initiale des personnes Chargées de Chantier amenées à effectuer des tâches d'ordre non électrique au voisinage d'une installation électrique

Finalité de la formation

Réaliser en sécurité des opérations d'ordre non électrique au voisinage d'une installation électrique ou dans un environnement à risque électrique et baliser et surveiller les zones concernées.



Source photo : Wikimedia

PROGRAMME



DURÉE

- 10 heures, soit 1,5 jour
- Entrée tous les 3 mois en moyenne : nous consulter



PUBLIC ET MODALITÉS D'ACCÈS

Toute personne chargée de chantier amenée à exécuter des travaux d'ordre non électrique au voisinage des installations électriques en exploitation ou sur des installations en construction au voisinage d'autres installations en exploitation.



PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base en français (lecture et écriture)



LIEUX

- **BTP CFA Charente**, 16 260 Chasseneuil s/Bonnieure
- **BTP CFA Charente-Maritime**, 17 100 Saintes
- **BTP CFA Vienne**, 86 280 Saint-Benoît
- Possibilité de réaliser la formation sur le site du demandeur si les conditions sont réunies.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de travail en sécurité conformément à la norme NF C18-510.
- Baliser et surveiller les zones des opérations concernées.

CONTENU

Thèmes communs formation initiale

- Définir les grandeurs électriques des différentes opérations
- Connaître les effets du courant sur le corps humain
- Ouvrages ou installations : identifier les limites et reconnaître les matériels
- Connaître les zones d'environnement et leurs limites
- Définir l'habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Connaître et appliquer les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Identifier et appliquer les moyens de protection collective : mesures, équipements et signalisations
- Connaître les équipements de travail utilisés : risques et mise en œuvre
- Connaître le risque incendie et le type d'accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Evaluer le risque électrique

Thèmes spécifiques BO H0 H0V Chargé de chantier

- Analyser les risques et connaître les mesures de prévention.
- Identifier les acteurs et documents concernés par les travaux
- Citer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc.)
- Transposer l'ensemble des acquis de la formation à son activité professionnelle

CONTACT

BTP CFA Charente
BTP CFA Charente-Maritime
BTP CFA Vienne
05 49 57 11 35

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateaux techniques équipés de matériels professionnels. Des salles de formation adaptées aux enseignements théoriques.
- Nos formateurs sont issus du domaine professionnel du bâtiment. Ils ont tous été formés aux habilitations électriques et sont à jour de leur recyclage. Ce sont des professionnels de la formation continue et en apprentissage depuis de nombreuses années.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Exposés, apports théoriques réglementaires et techniques, mise en situations pratiques sur la plateforme pédagogique.

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (test de contrôle et grille d'observation individuelle des travaux pratiques), le stagiaire se verra délivrer une attestation de compétences formation validant les acquis. Test avec pourcentage de réussite fixé à 75%.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Compétence à faire valoir en complément du métier exercé.



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 4 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur



ACCÈS HANDICAPÉ

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

- Tarif individuel : 268.00 € HT/stagiaire*
- Tarif en intra-entreprise : nous consulter
- Modalités de prise en charge.

* BTP CFA Poitou-Charentes est un organisme non assujéti à la TVA – Franchise en base (article 293-b du Code Général des Impôts) – Tarifs valables jusqu'au 30/06/2022

Certification au répertoire spécifique, fiches n°s RS1626, RS1657, RS1126

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1626/>
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1657/>
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1126/>

Fiche détaillée B0H0H0VCDLFI-V1
Document MAJ le 22/12/2022 par S. Leygonie



LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

